

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'Écologie industrielle et territoriale (EIT) constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. Pilier de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels.

Afin d'accompagner la transition écologique des entreprises, le PETR souhaite initier une démarche d'EIT. Pour ce faire, une étude de préfiguration sera réalisée en 2022.

Optimisation des ressources par la mise en œuvre de synergies



Les synergies de substitution portent sur la valorisation et l'échange de matière et d'énergie entre entités (par exemple : déchet devenant ressources, réseaux de chaleur...).

Les synergies de mutualisation reposent sur des approvisionnements communs, des services communs et des partages d'équipements ou de ressources (foncier, RH, moyens logistiques, mobilité, matière, énergie...)



Démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale

2022: réalisation d'une étude de préfiguration sur 8 mois par un chargé de mission (0,5 ETP)
- Financement Région

2023-2025: animation de la démarche d'EIT sur 3 ans par un chargé de mission (1 ETP)
- Co-financement ADEME / Région

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION

L'étude de préfiguration se déroulera en 2022 sur 8 mois et sera réalisée en interne par un chargé de mission (0,5 ETP).

L'étude devra quantifier les gains économiques, sociaux et environnementaux d'une démarche EIT via la réalisation d'un diagnostic, constituer un premier groupe d'acteurs volontaires et définir la gouvernance la plus adaptée.

RÉSEAU RÉGIONAL EIT

Le PETR fait partie du réseau régional EIT qui réunit les territoires engagés dans une démarche d'EIT.

Des rencontres sont organisées régulièrement, couplées à une communauté en ligne, permettant aux membres de partager des informations (actualités, notes de veilles, outils de méthodologie et de communication, photos et vidéos, agenda des événements de la région, annuaire...), ainsi que des retours d'expériences relatifs aux démarches d'EIT engagées dans la région.

Calendrier

Mois 1 et 2 :

- Collecte des données
- Analyse de la littérature et production d'une V1 du diagnostic territorial
- Définition d'une stratégie de communication et de sensibilisation
- Création du fichier « partenaires techniques » à rencontrer
- Constitution et réunion du comité de suivi

Mois 3 et 4 :

- Rencontres des potentiels partenaires
- Création du référentiel d'entretien « entreprises » et création du fichier entreprises à auditer
- Lancement de la communication

Mois 5 et 6 :

- Réalisation d'une 1ère vague d'entretiens
- Organisation d'une ou 2 réunions collectives
- Analyse des entretiens, production d'une V2 du diagnostic territorial (dont analyse AFOM) et d'une V1 du programme d'actions
- Réunion du comité de suivi

Mois 7 et 8 :

- Réalisation d'une 2ème vague d'entretiens
- Organisation d'une ou 2 réunions collectives
- Constitution du réseau EIT du territoire
- Analyse des entretiens, production de la version définitive du diagnostic territorial (dont analyse AFOM) et du programme d'actions
- Réunion du comité de suivi (présentation du diagnostic, du programme d'actions et de la note d'opportunité, définition de la gouvernance)